L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 12 MAI 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE de pension. Deux jeunes gens parlant l'anglais voudraient immédiatement une chambre sans pension, dans une famille française. Ils s'efforceraient à ne rien avoir au delà de Bourbon, ou la rue Bourbon. Référence donnée. S'adresser à L. M., bureau de l'*Abeille* 11 mai—2T

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Grand Rapids School Furniture Co., Limited vs. Peoples Theatrical Company, Limited.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 21,232.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 16 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1 ameublement de salon, 1 lot de chaises de Vienne, 1 lot de chaises, rugs, etc.; aussi, 1 coffre-fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

M. DARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5mai—5 11 16

Sidney Coignard vs. Mme Catherine Cassard.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 16,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Levillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour de mai 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A.D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5 mai—5 13 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Canafé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34 888—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Jean Canafé, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
12 mai—12 17 21

Succession de Amelia Gorgas, femme de Henry E. Robinson, et Henry E. Robinson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,802—Division B.—Attendu que William L. Gorgas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus Amelia Gorgas, femme d'Henry E. Robinson, et d'Henry E. Robinson, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
11mai—11 16 20

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthew Tamor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35 729—Division D—Attendu que Matthew Tamor a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Francine Lacoste, femme de Matthew Tamor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
4 mai—4 8 13

Succession de Victor Seré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35.147 — Division E.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Emma Monnier, veuve de Victor Seré, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier
29 avril—29 mai 4 8

AVIS AUX GREANGIERS.

Frederick G. Magnitzky vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,574—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic provoire et syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
12 mai—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,784—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Dacos vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Raymond Dacos soit convoquée et tenue pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un bénéfice et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures incidentes contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1892.
Signé : FRED. D. KING,
Juge
Pour copie conforme :
JAS. D. EAMKIN, Député Greffier.
11 mai—31 en 30)

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les paroles et chiffres en vante, à savoir :—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq. avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en la faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il soit jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'alors existé entre eux, que la demanderesse, Pauline Frank, ait un plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement à reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider. No 23,773 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à occuper d'affaire séparée de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais en procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dolhger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivie et non servies aux parties ci nommées, soient mises hors de Cour, ses frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé : A. MONROE, Juge.
En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quatre vingt-douze.
TH. BUISSON,
Député Greffier.
3 mars—

Rapport de la condition

—DE LA—

New Orleans Co-operative Banking Association.

A la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 29 février 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$46 270 45
Prêts sur demande, garantie	13,730 00
Dépenses courantes payées	9,949 17
Ameublement	2,265 85
Dû par des banques et banquiers	$5,899 02
Comptant	42,151 17—$48 050 20
Total	$120,264 17

PASSIF.

Fonds capital payé	$63,435 00
Fonds des membres	3,477 50
Profit indivis	2,221 67
Dépôts individuels assujettis à des chèques	51,130 00
Total	$120,264 17

Je jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

F. MULLER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 2me jour de mars 1892.
OCTAVE MOREL, Notaire.
Correct—Attesté :
A. F. HIMEL,
JULES BARRAIN,
THOS. BRUMMER,
Directeurs
2 mars—

La Société des Lutteurs.—L'élection des officiers de la dite Société aura lieu le 21 mai, à 8 heures P. M., à son local habituel. Les membres sont bien priés d'y assister.

Par ordre de
PIERRE PUMBROUR, Président.
F. CARAZOT, Secrétaire.
10 mai—10 13 15

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 11 MAI—CLASSE No 211
Tirage de 4 heures P. M.

26	74	72	39	4	35	54	6	71	41	10	35	34	42

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 11 mai 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.

A L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Tirage Semestriel de $40.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 JUIN 1892.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$600,000, soit $600,000
1 Lot de	200,000, ... 200,000
1 Lot de	100,000, ... 100,000
1 Lot de	50,000, ... 50,000
2 Lots de	20,000, ... 40,000
5 Lots de	10,000, ... 50,000
10 Lots de	5,000, ... 50,000
25 Lots de	2,000, ... 50,000
100 Lots de	500 50,000
300 Lots de	400, ... 120,000
500 Lots de	400, ... 200,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de $500, ..	50,000
100 Lots de $400, ..	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200, ..	199,800
2,144 Lots se montant à	$2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, 2; Quarantième, $1, [rien de moins].

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $20.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais ducaux.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot gagnant.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme No 269 de la rue du Camp.

Orleans Manufacturing Co. vs. T. W. Mechick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,000.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles W. Drown, curateur de Thomas W. Mechick à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes leur appartenant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Washington, Camp, Sixième et Magazine, lesquels dite lots sont désignés par les Nos 10 et 11, sur un plan de Blanchard, voyer, et comme lot No 1 sur un plan de Foulon, arpenteur, ledit lot contenant trente pieds un pouce et une ligne (30' 1" et 1') sur la rue Magasins sur cent cinquante pieds (150) de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Louis T. Copping vs. Marie Eugénie Blanchard, femme séparée en propriété de Amédée Giraud et l'île et son dit mari pour l'aider et l'autoriser en cela.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,046.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré, ledit lot ayant trente pieds de front sur la rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—2 9 12 16 23 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, connue comme le People's Theatre.

New South Building and Loan Association vs. People's Theatrical Company of New Orleans, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,045—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges et servitudes leur appartenant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Washington, Camp, Sixième et Magazine, lesquels dite lots sont désignés par les Nos 10 et 11, sur un plan de Blanchard, voyer, et comme lot No 1 sur un plan de Foulon, arpenteur, ledit lot ayant trente pieds un pouce et une ligne (30' 1" et 1') sur la rue Magasins sur cent cinquante pieds (150) de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant l'ancienne Marais et Toulouse; dans l'île bornée par les dites rues et les rues St-Louis et Villeré.

New South Building and Loan Association vs Mme Julia Jamet, épouse de Lucien Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances lui appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marais, Toulouse, St-Louis et Villeré, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, plus ou moins, quatre-vingt sept pieds, un pouce et sept lignes de face rue Marais sur cent deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Toulouse dont elle forme le coin et est composée de la façade de quatre lots de terre désignés par les Nos un, deux, trois et quatre, d'après un plan de L. Surgi en date du 10 février 1849 et déposé comme plan No 40 du livre des Plans Noir, et située de H. P. Claire, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, connue comme le People's Theatre.

New South Building and Loan Association vs. People's Theatrical Company of New Orleans, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,045—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, lesquels lots Nos 104 et 105 du plan de la ville de Lafayette, dessiné par Jacques Lelong, Cyr, Laurel, Jackson et Joséphine, et désignés comme lots de Vingt-deux et Vingt-trois, sur un plan fait par J. Graham, Février 1836, déposé à l'étude de H. P. Canas, ancien notaire. Le dit lot No Vingt-trois mesure vingt neuf pieds de face à la rue Laurel, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Vingt trois mesure trente pieds 10 pouces deux lignes et demie de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Jean Marie Giré vs Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hagen, et le dit Wm L. Hagen, son mari, autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,791.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré, ledit lot ayant trente pieds de front sur la rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 mai—2 9 16 23 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil d'un Grand assortiment de beaux meubles de maison contenus dans le local au No 259 rue St-Charles.

Bois de rose, imitation noyer et chêne Ameublements de chambre à coucher.

Armoires à glaces avec simple et double battants—Bureaux.

Ameublement de salle à manger en bois de chêne.

Whatnots—Cabinets—Lampes—Pendule, etc.—Tapis Moquettes—Rose—Kermes—Campès—Tables en bois de rose—Fédestals—Chaises à bras recouvertes en peluches—Banquettes recouvertes en peaux—Tabourets—Fauteuils—Semaineres—Greliteres et traversines de plumes, etc. Draps pour fenêtres—Rideaux, etc.

Rafraîchissements—Verrerie et Faïence et autres articles de ménage et de cuisine.

Aussi le droit d'occupation, etc.

Dans l'affaire de

H. Scoville vs. Hampton W. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,071.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 16 mai 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A la local No 259 rue St-Charles.

1° Un fort lot assorti de meubles de maison, etc., etc., contenant dans le dit local d'après un inventaire enregistré.

2° La dépôt d'occupation du dit local No 259 rue St Charles de la date de la vente au 30 septembre 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4 11 13 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District connue comme le People's Theatre.

L. Luderbach versus People's Theatrical Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,097.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Washington, Camp, Sixième et Magazine, deux desquels sont désignés par les numéros 10 et 11, sur un plan de Boucherel, voyer, conformément à un acte pardevant J. M. Boufenagel, notaire, le 26 avril 1880, Livre 113, Folio 171, et l'autre par le numéro 1, sur un plan de Ferguson, voyer, d'après un acte passé pardevant Fabacias, notaire, le 13 juin 1858, Livre 70, Folio 18, chacun ayant trente pieds un pouce et une ligne sur la rue Magasine sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Les bâtisses portant le numéro municipal 269 rue Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 av—19 26—mai 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée Nos 154 et 156 rue de Chartres.

Jacob A. Reinach vs Mlle Helena Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,623.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 154 et 156 rue de Chartres; et les dépendances, et tous les droits voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues de Chartres, Jefferson, Levée et St-Pierre, formant l'enclos, entre rues Chartres et Jefferson, et mesurant cinquante-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue de Chartres sur cent pieds de profondeur entre lignes de largeur dans le fond sur soixante dix huit pieds cinq pouces de profondeur et de face à la rue Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. A. Colton vs. Mme Margaret Mussey.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en briques à deux étages et demi, connue comme le Rainbow Warehouse, et tous les droits, titres voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Tchoupitoulas, Julie, Notre Dame et Magasins, composée de quatre lots de terre désignés par les lettres A et B, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 42 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, à une distance de 42 pieds 9 pouces et 4 lignes de la rue Julie, la ligne extérieure du fond sur 170 pieds 8 pouces sur chacune des lignes de côté et le lot B mesure 21 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond, 170 pieds 6 pouces sur la ligne séparant du lot A et la même profondeur sur l'autre côté de la pièce précédente Notre Dame, le tout au pied américain. Vendu sujet à un bail à MM John Holmes & Co jusqu'au 30 septembre 1892 à raison de $40 par mois.

Le Pelican Warehouse occupé par la Henderson's Sugar Refinery.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant de bâtisses solidement construites formant deux étages et leurs améliorations connues comme le Pélican Warehouse, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île No 58, bornée par les rues Commune et Gironde, Notre Dame et Neuville Levée, mesurant 245 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce, 42 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue Gironde, 42 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue Notre Dame et 237 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre Girod à la rue Notre-Dame le tout au pied américain, vendu sujet à un bail à Wm Henderson, Esq. jusqu'au 30 septembre 1892 à raison de $3000 par an payable mois à mois.

Le Rainbow Warehouse.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en briques à deux étages, et tous les droits, voies, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent comme connue le Rainbow Warehouse, située dans le Premier District de cette ville, dans l'île No 125, bornée par les rues Notre Dame, Tchoupitoulas, Girod et Magasins composant cinq lots de terre numérotés 1, 2, 3, 4 et 5, mesurant ensemble 126 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 101 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Notre Dame, 77 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne extérieure du fond parallèle à la rue Girod du lot No 5, et 124 pieds 4 lignes dans le fond, touchant à une allée de 12 pieds 1 pouce de large et 1 pouce de large à la rue Notre Dame, et s'étendant dans le fond des dits cinq lots à la projection des autres lignes de lot No 5, sur laquelle allée une largeur de 31 pieds 2 pouces. Les bâtisses portent les Nos 151, 153, 155, 157, 159 de la rue Tchoupitoulas, et les Nos 159 et 161 de la rue Commerce sur des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas et aussi le 4 et et 6 rue de la dite allée, dénommé qu'il existe pour le propriétaire actuel, sans sujet à un bail à MM. John Holmes & Co. jusqu'au 30 septembre 1892 à $60 par mois.

Coin des rues St-Louis et Chartres.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île No 27, bornée par les rues de Chartres, Genie, Decatur et Toulouse, mesurant 65 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de cette ligne parallèle et de face à la rue St Louis de 104 pieds 9 pouces au pied américain. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques à trois étages avec magasin de terre de chausses et occupé par une épicerie, un stand de fruits, un cordonnier et un barbier; au premier il y a 6 chambres, et gale, dans le derrière, au second il y a 6 chambres, 2 cabinets et galerie derrière et 7 chambres dans les mansardes, et une cuisine en briques à deux étages, avec 4 chambres, waterworks, lieux d'aisances, etc, etc; les dites bâtisses portant les numéros municipaux 116, 118 et 120 rue Chartres.

L'encourage des rues St-Louis et Chartres occupée par Jean Ruiné comme épicerie, cet endroit sujet à un bail au mois, expirant le 30 septembre 1892 à raison de $35 par mois; le reste de la propriété est sans bail, louée par mois, et rapporte $50, faisant un revenu total de $85 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste à un et deux ans, avec hypothèque spéciale par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêts par an à partir de la date, avec toutes les autres sûretés ordinaires en pareil cas. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en déduisant de leurs enchères, et feront un dépôt de dix pour cent comptant sur leur enchère.

Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.

12avril—12 13 16 23 30 mai 7 14

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

L'attrayante et Productive MAISON DE RÉSIDENCE EN BRIQUES A TROIS ÉTAGES,

218 RUE ROYALE,

Entre les rues Dumaine et St-Philippe

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 19 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan :

L'attrayante et "enhanceable" maison de résidence avec magasin, en briques à trois étages, 218 Royale, entre Dumaine et St Philippe, carré d'île; borné par la rue Chartres, salport magasin, corridor, galeries et 12 chambres, citernes et hydrant, gaz et eau payés, terrain 21x143.

L'on monte à tout les étages et la bâtisse est bien faite et a une véranda en fer sur la devanture des trois étages. Elle est avantageusement située pour en faire une résidence, à proximité du grand Marché Français et du centre des affaires, et se recommande comme placement rémunérateur; loué au prix de $425 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, par ant 8 pour cent d'intérêt et toutes ces clauses; et l'acquéreur paiera les taxes de 1892; 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant O. Morel, notaire aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 14 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La grande Presse à Coton des Classers.

Sans réserve.

J. W. Lallande vs ses créanciers.

No 29,164—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 19 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 22 avril 1892, vendu dans l'affaire ci dessus :

La grande presse à coton "Classers" telle qu'elle est actuellement dans la bâtisse rue Franklin, entre Calliope et Euphrosine. Elle était comme précédemment connue la Champion Press sans garantie à la fonderie de Scott, aux Reading Iron Works, Reading, Pennsylvania, bien connue comme le plus grande et la plus forte presse à coton du monde, exceptés son dépôts à Galveston, Texas.

**Conditions—Comptant avant livraison; 10 pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur devra enlever la machine avant le 30 juin